Identification du professionnel :

Vous devez renseigner les informations suivantes :

- 1. Identité de l'entreprise : vos nom, prénoms et adresse
- 2. Numéro d'immatriculation au RCS ou au répertoire des métiers
- 3. Mail ou numéro de téléphone pour contacter votre entreprise
- 4. Numéro d'identification à la TVA
- 5. Identité de <u>l'hébergeur: titleContent</u> du site : nom ou dénomination sociale, adresse et numéro de téléphone
- 6. Si vous exercez une <u>activité réglementée</u> et soumise à autorisation (pharmacie ou débit de boissons, par exemple) : nom et adresse de l'autorité qui a délivré l'autorisation.

Les conditions générales de vente doivent contenir les **informations** suivantes :

- 1. Caractéristiques essentielles des biens et/ou services
- 1. Prix TTC en euros
- 2. Frais et date de livraison
- 3. Modalités de paiement : modes de paiement autorisés et question du retard de paiement
- 4. Droit de rétractation : délai et conditions pour annuler la commande
- 5. <u>Garantie légale de conformité: titleContent</u> et <u>garantie des vices</u> cachés: titleContent
- 6. Service après vente : coût de la communication à distance
- 7. Modalités de règlement des litiges : tribunal compétent

## **Informer l'internaute**

La collecte des données personnelles doit être réalisée de manière transparente.

Ainsi, vous devez **informer l'internaute** sur votre site internet au moment de la collecte des données (lorsqu'il remplit un formulaire de contact, par exemple) et en cas de modification ultérieure de leur utilisation.

Vous devez indiquer les informations suivantes :

- Identité et coordonnées de l'organisme responsable du traitement informatique des donnéespersonnelles : le délégué à la protection des données (DPO) par exemple
- 2. **Finalité poursuivie par le traitement** : à quoi vont servir les données personnelles collectées

- 3. Base légale justifiant le traitement : il peut s'agir du consentement de l'internaute, du respect d'une obligation prévue par un texte juridique, de l'exécution d'un contrat, etc.
- Caractère obligatoire ou facultatif du recueil de données personnelles : les conséquences pour l'internaute en cas de nonfourniture des données.
- 5. **Destinataires des données personnelles** : qui va recevoir et accéder aux données.
- 6. Durée de conservation des données personnelles
- 7. **Droits de l'internaute** : le droit de refuser la collecte, le droit d'accéder, de rectifier et d'effacer ses données.
- 8. Droit de l'internaute d'introduire une réclamation auprès de la Cnil
- 9. Au besoin, existence d'un transfert des données personnelles vers un pays n'appartenant pas à l'Union européenne

L'information doit être délivrée de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, en des termes clairs et simples.

## Obtenir le consentement de l'internaute

Il existe des situations dans lesquelles l'information seule de l'internaute ne suffit pas.

Vous devez en plus **obtenir son consentement** lorsque vous procédez à l'une des démarches suivantes :

- Envoi de courriels commerciaux (newsletter): vous devez recueillir l'accord explicite de l'internaute à moins qu'il ait déjà acheté un produit similaire dans votre entreprise ou qu'il s'agisse d'un professionnel. Vous devez aussi lui donner le moyen de refuser la réception de nouvelles publicités en proposant une désinscription en fin de mail.
- 2. **Utilisation de cookies** : il s'agit des traceurs qui analysent la navigation, les déplacements et les habitudes de consultation ou de consommation de l'internaute pour permettre l'affichage de publicités ciblées.

Vous devez permettre à l'utilisateur de consentir par **un acte positif clair** : une demande de consentement effectuée au moyen de **cases à cocher** est facilement compréhensible par les utilisateurs. L'utilisation d'une case pré-cochée présumant du consentement de la personne est interdite.

Le silence des personnes, qui peut passer par la simple poursuite de leur navigation, doit s'interpréter comme un refus.